



## Comment gagner en visibilité et en image auprès de ses publics

Expression d'un projet de développement de la communication sur le moyen terme, la stratégie de toute structure vise à lui permettre d'accroître sa notoriété, de valoriser son image, d'intensifier sa force de mobilisation, de crédibiliser l'importance de sa mission, son efficacité et sa transparence, de mobiliser ses acteurs de terrain et ses partenaires.

Concernant les secteurs associatifs et culturels, il existe toutefois un ensemble de spécificités, modes de pensées ou d'action, devant être clairement mesurées et intégrées au processus d'élaboration de ladite stratégie, tant la communication est un art qui exige une vision « tactique » partagée.



### OBJECTIFS DE FORMATION : À L'ISSUE DE CE MODULE, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE

- Faire une analyse critique d'un programme culturel ou créatif de leur choix
- Élaborer un plan complet et très opérationnel de leur communication
- Créer un support de communication au choix (affiches, flyer, carte postale)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre le rôle, l'utilité et les enjeux de la communication culturelle
- Acquérir une pensée communicante stratégique et analytique
- Acquérir une méthodologie d'analyse critique d'un programme culturel
- Concevoir et rédiger un plan de communication global précisant les objectifs, les cibles, le plan d'action (choix des outils et supports), le retro planning, le budget
- Comprendre pour appliquer les règles fondamentales de la communication visuelle

### PUBLICS

Cette formation s'adresse à • des personnes en charge de la communication exerçant en particulier dans des structures associatives ou coopératives • des porteurs de projets associatifs et culturels

### MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques  
Notions clés / Méthodologies spécifiques  
Réflexions collectives / Échanges d'expériences  
Études de cas / Exercices pratiques

### DOCUMENTATION

Supports de formation

### ÉVALUATION

Évaluations formatives et sommatives sous forme de mise en situation et d'étude de cas

**TARIF B** (voir p. 29)

**DATES** jeu. 10 et ven. 11 octobre

Formation de 14h (2 jours)

Intervenants  
Sébastien Carnac | Sophie Païta

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



Inscription par mail à [contact@aquitaiculture.org](mailto:contact@aquitaiculture.org)

Les prix sont donnés à titre indicatif et Aquitaine Culture se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Le prix payé par le bénéficiaire sera celui indiqué sur les tarifs en vigueur au moment de sa candidature.

Sauf dispositions particulières, les formations sont payables au comptant lors de l'inscription.

- En cas de paiement effectué par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'organisme qu'il aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, le participant s'acquittera de la différence et dans le cas de non-prise en charge, il s'acquittera du paiement total.
- Tant que les frais d'inscription n'ont pas été acquittés dans les conditions définies ci-dessus, Aquitaine Culture se réserve le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

**Propriété intellectuelle** • Toute reproduction des outils, même partielle, est interdite.

**Documents légaux** • La facture est adressée à l'issue de la formation ou de la première partie de la formation.

L'attestation de présence peut être fournie sur demande après la formation.

Pour chaque inscription à une formation, une convention de formation professionnelle, établie sur demande et selon les textes en vigueur, vous sera adressée en 2 exemplaires, dont un est à nous retourner signé et revêtu du cachet de votre organisation.

**Annulation** | Dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, l'association Aquitaine Culture se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation au plus tard 8 jours avant la date prévue, et ce, sans que sa responsabilité puisse être mise en cause.

En cas d'annulation pure et simple ou de son report à une période supérieure à un mois, le prix versé à Aquitaine Culture sera remboursé au client. Dans tous les cas, l'annulation ou le report de la manifestation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

Toute annulation du participant doit être notifiée par mail le plus rapidement possible. En cas d'annulation de 3 à 15 jours avant la formation, 20% du montant du stage sera facturé pour frais de dossier. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrés avant la formation, la totalité du prix sera facturée, sauf en cas de force majeure dûment constatée.

En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, le montant correspondant aux prestations de formation non exécutées sera facturé par Aquitaine Culture à titre de dédit.

## TARIFS / journée de formation

• PRESTATION DE FORMATION • PERSONNES MORALES : *nous consulter*

• FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE • PERSONNE PHYSIQUE :

	TARIF A	TARIF B	ATELIERS TRAINING
Adhérents Aquitaine Culture *	750 •	450 •	250 •
Non-adhérents Aquitaine Culture	975 •	550 •	300 •

\* L'adhésion annuelle à Aquitaine Culture est de 20 • pour une personne physique (10 • pour les demandeurs d'emploi, étudiants, bénéficiaires des minima sociaux) et de 150 • pour une personne morale (associations, coopératives, établissements publics, •).

NB : un adhérent de l'Association ne peut pas simultanément être bénéficiaire du Fonds de dotation Aquitaine Culture.



## PRISE EN CHARGE - FINANCEMENT

### • PERSONNE PHYSIQUE

**Intermittent du spectacle, salarié, agent de la fonction publique territoriale, indépendant, demandeur d'emploi** - vous pouvez bénéficier d'une prise en charge du coût de votre formation.

Suivant votre situation professionnelle, possibilités de financement par • L'AFDAS • L'OPCO de votre employeur (UNIFORMATION, FAFIEC, ...) dans le cadre d'un plan de formation ou d'un CIF (Congé Individuel de Formation) • PÔLE EMPLOI (AIF - aide individuelle à la formation, ...) • etc.

### • COLLECTIVITÉS, AGENCES CULTURELLES ET AUTRES PERSONNES MORALES - NOUS CONSULTER

## VOTRE CONTACT • Sébastien Carnac

A votre disposition pour vous informer sur le programme

et vous guider dans les modalités de prise en charge par les différents organismes

09 82 51 00 86 • [contact@aquitaineculture.org](mailto:contact@aquitaineculture.org)

organisme certifié



**Datadock**

N° OF - 72 33 09692 33

## NOMBRE DE PARTICIPANTS / SESSION • 12 personnes maximum

Une attestation de formation peut être délivrée à l'issue de chaque module.

## HORAIRES DES FORMATIONS • 9h30-12h30 / 14h-18h

## LIEU DE FORMATION

en tant que prestataire • **dans vos locaux - dans toute la France**

en tant qu'organisme de formation • **Cité numérique • 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles**

